LES COURS DU PARNASSE
—CARTESIA ÉDUCATION—

# PROGRAMME D'ORIENTATION
# « VIS MA VIE D'ÉTUDIANT »

**Les Cours du Parnasse**
132, rue d'Assas – 75006 Paris
01.46.33.49.34
contact@lescoursduparnasse.fr
www.lescoursduparnasse.com

© Les Cours du Parnasse

SOMMAIRE

Qui sommes-nous ? ... 3
Les responsables ... 3
L'équipe pédagogique ... 3
Pourquoi l'offre « Vis ma vie d'étudiant ? » ... 5
Présentation du programme « Vis ma vie d'étudiant » ... 6
Pour qui ? ... 6
Programme détaillé ... 6
Module « connaissance de soi » ... 6
Module « Stages en immersion » ... 9
Module « Coaching admission post-bac » (APB) ... 12
Module « conférences » ... 13
Supports pédagogiques ... 15
Informations pratiques ... 16
Dates ... 16
Lieu ... 16
Tarifs ... 17
Formulaire d'inscription ... 18
Conditions Générales de Vente (applicables au 1er septembre 2013) ... 19

# QUI SOMMES-NOUS ?

Les Cours du Parnasse sont un institut privé d'enseignement qui accompagne les lycéens dans le tournant des études supérieures : orientation, préparation aux concours d'entrée en Grande École, soutien universitaire, tout est mis en œuvre pour favoriser leur réussite.

Les Cours du Parnasse font partie du groupe Cartesia Education, qui comprend aussi les instituts suivants :

- **Admissions Parallèles**, le premier institut spécialisé dans la préparation des concours d'admission directe en Grande Ecole (HEC, ESCP, ESSEC, Sciences Po Paris, EM Lyon, EDHEC, Audencia, concours Tremplin et Passerelle)

- **Le Cours d'Assas** et **Licence Plus**, instituts spécialisés dans le soutien universitaire en droit et en économie

Chaque institut a son propre corps professoral, mais tous partagent une pédagogie commune, fondée sur l'expertise, la spécialisation et l'accompagnement personnalisé des élèves.

## LES RESPONSABLES

**Aimery de Vaujuas**, Directeur. Diplômé de l'EM Lyon par le concours d'admission sur titre. Ancien avocat au barreau de Paris, ancien chargé d'enseignement en droit privé à l'Université.

**Benjamin Charignon**, Directeur pédagogique. Diplômé d'HEC et agrégé de lettres modernes, professeur de culture générale en classe préparatoire à Saint Louis de Gonzague, membre du jury d'HEC et du concours Tremplin 2, auteur du livre *Réussir les concours Tremplin et Passerelle* (éd. SEDES).

## L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est exclusivement composée de professionnels de l'enseignement. Nos professeurs sont tous issus de formation d'excellence, et connaissent parfaitement bien les filières sur lesquelles ils interviennent, pour être eux-mêmes passés par ces filières avant d'y enseigner.

Les responsables de pôle sont :

**Etudes de droit à l'Université : Caroline Barnaud**

Diplômée de l'Université Toulouse Capitole et de l'Université de Saint Quentin. Docteur en droit, avocat au Barreau de Paris, ancienne chargée d'enseignement en droit privé à l'Université de Versailles et professeur de droit civil au Cours d'Assas.

**Etudes d'économie et de gestion à l'Université : Simon Porcher**

Diplômé de Sciences Po Paris et de l'École d'économie de Paris. Ancien chargé d'enseignement à Sciences Po Paris et à la Sorbonne, maître de conférences à l'Université de Créteil, professeur de microéconomie et de macroéconomie au Cours d'Assas.

**Etudes à Sciences Po Paris ou en IEP : Elise Paez**

Diplômée de l'Ecole Normale Supérieure, de Sciences Po Paris et ancienne élève de l'école nationale d'administration (ENA). Chargée d'enseignement à Sciences Po Paris, magistrat administratif.

**Etudes en classes préparatoires : Benjamin Charignon**

Diplômé d'HEC, agrégé de lettres modernes, professeur de culture générale en classe préparatoire ECE à Saint Louis de Gonzague. Membre du jury de l'épreuve de contraction de texte au concours d'HEC.

**Préparation des admissions parallèles en Grande Ecole : Aimery de Vaujuas**

Diplômé de l'Université Paris II-Assas et de l'EM Lyon par le concours d'admission sur titre. Ancien avocat au barreau de Paris, ancien chargé d'enseignement en droit privé à l'Université. Fondateur et Directeur d'Admissions Parallèles et des Cours du Parnasse.

**Etudes en écoles d'ingénieurs postbac : Louis Houël**

Diplômé de SUDRIA. Professeur certifié de mathématiques. Professeur de mathématiques au lycée, spécialiste des concours postbac et des tests d'aptitude. Professeur de mathématiques et de logique aux Cours du Parnasse.

**Etudes en BTS, IUT, écoles de commerce postbac : Mathilde Andrade**

Diplômée de l'IUT Paris Descartes et de l'EDHEC par le concours d'admission sur titre, membre du jury de l'EDHEC, directrice opérationnelle d'Admissions Parallèles et des Cours du Parnasse.

**Connaissance de soi : Nathanaël de Fombelle**

Formateur en entreprise et en milieu scolaire, spécialiste du développement personnel. Anime les ateliers de connaissance de soi et de prise de parole en entretien à Admissions Parallèles et aux Cours du Parnasse.

# POURQUOI L'OFFRE « VIS MA VIE D'ETUDIANT ? »

« L'un des objectifs de la réforme du lycée est de mieux accompagner le lycéen dans son orientation pour que sa poursuite d'études dans l'enseignement supérieur soit une réussite », affirme le rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale sur la procédure APB paru en octobre 2012. Pourtant, quatre ans après la création de cette procédure, le bilan est mitigé, notamment en raison du manque d'encadrement de l'élève au moment de la formation de ses vœux. En effet, les élèves de terminale, sommés de faire des choix déterminants pour leur avenir dès le mois de décembre, pâtissent d'une mauvaise connaissance de leurs propres aspirations et des filières existant dans les études supérieures. C'est pour pallier ces déficits et guider au mieux le futur bachelier que l'offre « vis ma vie d'étudiant » a vu le jour.

Nous permettons à chaque élève d'optimiser ses chances d'une orientation réussie, à travers 4 modules complémentaires :

1. **« Connaissance de soi »** : une réflexion approfondie sur sa personnalité, ses qualités et ses défauts, ses aspirations profondes, préalable indispensable à toute orientation réussie.

2. **« Stages en immersion »** : découvrir les différentes filières d'études supérieures par la mise en situation, à l'occasion de stages animés par des professeurs et des étudiants représentant chacune de ces filières.

3. **« Coaching admission post-bac (APB) »** : un accompagnement individuel par un coach spécialiste de la procédure APB, des rendez-vous individuels à chaque étape-clé de la procédure et un accompagnement continu pendant 12 mois.

4. **« Conférences »** : prendre en charge son avenir et s'ouvrir au monde à travers cinq cycles continus de conférences :
    - Filières
    - Métiers
    - Actualité
    - Grands témoins
    - Culture

# PRESENTATION DU PROGRAMME « VIS MA VIE D'ETUDIANT »

## POUR QUI ?

Ce programme s'adresse à tous les élèves de première et de terminale, quelle que soit leur filière d'origine. Il s'adresse aussi aux élèves qui sont actuellement en première année d'études supérieures et envisagent une réorientation.

## PROGRAMME DÉTAILLÉ

L'offre est composée de 4 modules complémentaires.

### MODULE « CONNAISSANCE DE SOI »

Le but recherché est d'abord de permettre à l'élève de mieux comprendre ses modes de fonctionnement personnels, puis de mettre des mots sur ceux-ci pour pouvoir les communiquer, en parler autour de lui.

L'approche est délibérément globale. Elle prend le jeune dans tous les segments de sa vie et de sa personnalité pour garantir un discernement efficace, qui lui permettra de rester au long de ses études supérieures dans ses moteurs de motivation.

Le jeune dans cette démarche devra conforter les cinq fondements de sa vie d'adulte :

- sa confiance en lui,
- sa motivation,
- son adaptabilité,
- son autonomie,
- son affirmation.

A ce titre, il semble opportun d'inclure dans la démarche une vraie réflexion sur la personnalité de l'élève.

**Ainsi l'élève :**

- Connaîtra avec précision les forces, les aptitudes, les qualités qui sont les siennes et sur lesquelles il peut s'appuyer avec confiance pour construire sa réussite,
- Saura nommer ce qui l'intéresse et se fixera des objectifs qui lui permettront d'être et de rester motivé dans la durée,
- Aura conscience de la nécessité de savoir s'adapter et d'évoluer afin de prendre en compte la réalité,
- Comprendra qu'il est responsable à 100%de son parcours et de ses choix et qu'il doit y faire face, en adulte, de façon autonome (ce qui n'exclut pas de se faire aider, bien au contraire),
- Pourra présenter et défendre avec enthousiasme son projet et sa personnalité.

Les ateliers de connaissance de soi sont destinés à des groupes de 12 élèves. Dans un souci de cohésion, d'esprit d'équipe et de confiance mutuelle, ces groupes seront stables dans leur composition et leur effectif.

| | Contenu | Nombre d'heures |
|---|---|---|
| **Mieux se connaître avec les « Moteurs de Motivation »** | **Objectifs :** donner un outil accessible et fiable qui permette au jeune de découvrir ce qui l'anime en premier dans l'existence, ce qui lui donne particulièrement l'énergie pour avancer.<br><br>**Description :** les moteurs de motivation sont issus d'une technique de connaissance de soi et de développement personnel mise au point par Edgar SCHEIN dès la fin des années soixante, et complétée jusqu'à nos jours. Ce professeur au MIT a défini huit « ancrages », ou « moteurs », présents chez tous les êtres humains. Ces dynamiques sont panachées différemment selon les personnes. Elles interagissent et se modulent les unes avec les autres, ce qui explique l'infinie diversité humaine.<br><br>**Esprit :** accès dynamique au contenu théorique (film) puis appropriation en atelier interactif et sur mesure. | 3 h |
| **Choisir et avancer** | **Objectifs :** 1/aborder et éclairer la question du choix. Donner un outil ludique mais très efficace pour dénouer une problématique, prendre une décision. 2/apprendre à se fixer des objectifs à court, moyen et long termes.<br><br>**Description :** les jeunes concernés n'ont, pour la plupart, pas eu de choix important à effectuer au cours de leur existence. Nous utiliserons un outil permettant d'organiser la réflexion selon six points de vue – ou modes de pensée. Cet outil appelé « les chapeaux de la réflexion » a été inventé par Edward de Bono docteur en médecine et en philosophie et enseignant à Oxford, Cambridge, Londres et Harvard.<br><br>**Esprit :** accès dynamique au contenu théorique, puis appropriation par l'étude de cas généraux et l'expérimentation personnelle. | 3 h |
| **Confiance et affirmation de soi** | **Objectifs :** renforcer la confiance en soi des étudiants, faire en sorte qu'ils soient convaincus et fiers de leurs spécificités et de leur valeur. Apprendre à décrypter son évolution au sein d'un groupe. Comprendre que les autres ne voient de nous que ce que nous leur montrons.<br><br>**Description :** Comprendre que mes qualités et mes valeurs sont mes moyens pour agir. Faire émerger mes principales valeurs et qualités. Voir ce qu'il y a de grand en moi et sur lequel je peux m'appuyer en toute circonstance. Jeu de la Nasa ou « perdus en mer », exercice de mise en situation décisionnelle, seul puis en groupe. Débriefing et analyse du rôle et de la position prise par chacun.<br><br>**Esprit :** Qualités, valeurs : aborder ces notions très vastes par un biais ludique (dessin, jeu) tout en prenant en compte l'importance de celles-ci. | 3 h |
| **Communiquer** | **Objectifs :** Travailler sa communication verbale et non verbale, son savoir-dire et son savoir-être.<br><br>**Description :** A travers des exercices de prise de parole en public, développer sa puissance de communication. Mettre en cohérence son état d'esprit intérieur et sa communication. Apprivoiser le stress, ses émotions et s'affranchir du regard des autres.<br><br>**Esprit :** atelier participatif basé sur la notion de dépassement de soi. | 4 h |

| | | |
|---|---|---|
| **Mes réalisations** | **Objectifs :** pouvoir ressortir de mes expériences vécues des illustrations des caractéristiques de ma personnalité.<br><br>**Description** : A partir d'une ou plusieurs réalisations, expliquer en quelques mots de quoi il s'agit, en donnant les faits. Déterminer les motivations (ce qui a poussé à entreprendre cela), les aptitudes naturelles qui ont suscité cette expérience. Décrire les modalités de cette réalisation, les qualités utilisées. Expliquer comment les moteurs de motivation se manifestent dans cette expérience, et à quel degré. Lister les compétences acquises ou développées par cette réalisation.<br><br>**Esprit :** exercice de présentation d'une tranche de vie dont le jeune est particulièrement fier et de décryptage des modalités pour y parvenir. | 3 h |
| **Total** | | 16 h |

## MODULE « STAGES EN IMMERSION »

A l'issue du module de connaissance de soi et d'un premier rendez-vous individuel avec son coach, l'élève est invité à choisir un ou plusieurs stages d'orientation par l'immersion afin de « vivre la vie » d'un étudiant. Ce module permet à l'élève de « goûter » le quotidien d'un étudiant : il peut ainsi mesurer le rythme de travail, la nature des efforts intellectuels, le type de raisonnement et les matières de la filière choisie.

Les séances sont animées par des étudiants témoins et des professeurs qui ont à cœur de de présenter le plus fidèlement possible la filière d'étude dans laquelle ils enseignent, en évitant deux écueils :

1. celui consistant à mettre excessivement en valeur leur formation (au risque d'exposer l'élève à une déception ultérieure),
2. celui consistant à faire un survol trop rapide de leur matière, qui ne serait pas représentatif des enseignements qui attendent les élèves. Ils entrent donc de plain-pied dans la matière, sans que l'élève doive pour autant nécessaire de maîtriser de connaissance préalable.

**Huit stages en immersion sont proposés :**

1. **« Vis ma vie d'étudiant en 1ère année de droit à l'Université »**
2. **« Vis ma vie d'étudiant en 1ère année d'économie-gestion à l'Université »**
3. **« Vis ma vie d'étudiant à Sciences Po (ou en IEP) »**
4. **« Vis ma vie d'étudiant en 1ère année de classe préparatoire » : prépa HEC (« EC »), prépa scientifique (Maths sup), littéraire (Hypokhâgne).**
5. **« Vis ma vie d'étudiant préparant les admissions parallèles en Grande Ecole »**
6. **« Vis ma vie d'étudiant en 1ère année d'IUT ou BTS » (TC, GEA, MUC, Gestion)**
7. **« Vis ma vie d'étudiant en 1ère année d'école de commerce postbac »**
8. **« Vis ma vie d'étudiant en 1ère année d'école d'ingénieurs postbac »**

| | Contenu | Nombre d'heures |
|---|---|---|
| **Témoignage** | **Objectifs :** découvrir le quotidien d'un étudiant : ses horaires, ce à quoi ressemblent ses journées et soirées, la discipline nécessaire pour y arriver, etc.<br><br>**Description :** l'atelier est animé par un professeur et 2 étudiants : un étudiant de première année, proche des élèves par son âge et au plus près du terrain, et un élève de 3ème ou 4ème année plus mûr et plus expérimenté (Licence 3 ou Master pour l'Université, déjà en école pour la classe préparatoire, dans un éventuel autre cursus pour d'autres filières qui favorisent la poursuite d'études dans d'autres filières (IUT, BTS). La première heure est consacrée aux témoignages sous forme de récits des étudiants, la deuxième heure est réservée aux questions que les élèves sont invités à poser autour de thématiques organisées.<br><br>**Esprit :** l'atelier est interactif. Pour que les élèves puissent parler librement, la classe est aménagée de façon à favoriser, en fin de séance, les apartés entre quelques élèves et un étudiant témoin. | 2 h |
| **Mise en situation** | **Objectifs :** découvrir un exercice-type, représentatif de chaque filière, et les méthodes propres à chaque formation.<br><br>**Description :** le professeur met les élèves en situation à partir de sujets-type de 1ère année qui ne nécessitent aucune connaissance particulière. L'accent est mis sur la spécificité des formats d'exercices inconnus par les élèves de lycées : cas pratique pour le droit, *business plan* en groupe pour l'école de commerce postbac, khôlle individuelle pour la prépa, exposé devant la classe pour Sciences Po…<br><br>**Esprit :** découverte de la filière à travers les devoirs, examens, épreuves qui la composent. | 2 h |
| **Cours magistral** | **Objectifs :** approche plus théorique pour faire découvrir (droit civil, marketing….) ou redécouvrir (ex : anglais en prépa) les matières phares des différentes formations.<br><br>**Description :** le professeur est invité à assurer un vrai cours de début de première année, sans tenir compte de la particularité des élèves qui composent sa classe.<br><br>2 séances sont prévues pour découvrir 2 matières : un cours de droit civil et un cours de droit constitutionnel pour la 1ère année de droit, un cours de culture générale et un cours d'anglais pour la classe préparatoire, un cours de marketing et un cours de finance pour l'école postbac… | 2 x 2 h |

| | | |
|---|---|---|
| | **Esprit :** Le professeur adopte le style oratoire correspondant à celui de la filière (plus ou moins rapide, sollicitant plus ou moins la concentration, la capacité d'abstraction, le type de raisonnements, le vocabulaire...). Les élèves sont invités à prendre des notes. | |
| **Total** | | **8h** |

## MODULE « COACHING ADMISSION POST-BAC » (APB)

**Avec le module « coaching APB », l'accompagnement devient individuel.**

Après avoir suivi le module de connaissance de soi, l'élève est contacté par son coach qu'il va rencontrer régulièrement pendant un an. Son coach l'aidera à définir ses choix d'études supérieures, à les hiérarchiser et à les saisir dans la plateforme Admission Post Bac dans le cadre d'une stratégie définie avec l'élève.

Professionnels de l'orientation, psychologues, spécialistes de la procédure APB, les coachs des Cours du Parnasse ont été sélectionnés pour leur expertise mais aussi pour leur expérience : ils accompagnent tous des élèves de 1ères et de Terminales depuis plusieurs années.

**Organisation :**

- **3 entretiens individuels en face à face :**
- **un accompagnement illimité par email et par téléphone pendant un an**

**Déroulement :**

- Premier rendez-vous : bilan du module de connaissance de soi, retours sur les expériences de l'élève et sur ses centres d'intérêts (au lycée et dans la vie extrascolaire), réflexions autour des métiers et filières envisagées, présentation et études de nouvelles pistes.
- Deuxième rendez-vous : approfondissement des différentes pistes retenues, hiérarchisation des choix, élaboration d'une stratégie tenant compte du fonctionnement de la procédure APB.
- Troisième rendez-vous : validation des vœux et de leur ordonnancement sur APB, étude des résultats d'APB, choix définitifs de l'élève (en fonction du calendrier de l'élève).

L'accompagnement se poursuit entre chaque rendez-vous : l'élève reste en contact avec son coach qui l'aide à se renseigner (personnes à rencontrer, salons à visiter lectures, réponses aux questions...).

Il se poursuit aussi à l'issue du dernier rendez-vous, pendant 12 mois à compter de l'inscription.

## MODULE « CONFÉRENCES »

Cinq cycles continus de conférences sont proposés aux élèves pour les aider à s'ouvrir au monde :

### 1. Cycle « Filières »

Le cycle « Filières » présente des filières d'études, des concours et la procédure APB :

Exemples de conférences à venir :

- Entrer à Sciences Po après le bac
- Préparer les admissions parallèles en Grande Ecole
- Réussir sa première année de droit à l'Université
- Réussir sa première année d'économie à l'Université
- Intégrer une école de commerce postbac (concours ACCÈS, Sésame, LINK, Pass, Prism, Team...)
- Intégrer une école d'ingénieur postbac (concours Puissance 11, Avenir, Advance, GEIPI/Polytech...)
- Université, prépa, école postbac ? Comment choisir ses études supérieures ?
- APB, mode d'emploi

### 2. Cycle « Actualité »

Le cycle « Actualité » a pour but de donner aux élèves des clés pour comprendre le monde qui les entoure.

Exemples de conférences passées : « Etats-Unis, Grande Bretagne : institutions politiques et enjeux constitutionnels. »

Exemples de conférences à venir : « Décrypter la situation politique en 2013 » (Dominique Reynié), « Comprendre l'Europe pour l'aimer » (Maxime Lefevre, ambassadeur de France à l'OCDE).

### 3. Cycle « Métiers »

Le cycle « Métiers » permet de découvrir des fonctions, des secteurs et des entreprises.

Exemples de conférences à venir :

- Par fonctions : les métiers du droit, du marketing, de la finance…
- Par secteur : les métiers du sport, les métiers du luxe, les métiers du cinéma…

### 4. Cycle « Grands témoins »

Le cycle « Grands témoins » permet aux élèves de rencontrer des personnalités, acteurs majeurs de la vie publique, et de les interroger directement.

Exemples de conférences passées : **François Baroin** « Crise mondiale, vers un nouvel ordre économique », **Charles Beigbeder** « Entreprendre en France ».

Exemples de conférences à venir : **Alain Juppé**, **Jean Paul Delevoye**.

## 5. Cycle « Culture et société »

Le cycle « culture et société » vise à développer la réflexion personnelle et l'ouverture d'esprit.

Exemple de conférences passées : « Retour sur le retour au Baroque », « Honoré Daumier, peintre de la société », « La Mort dans l'art occidental, natures mortes et vanités »…

Exemple de conférences à venir : « Interpréter autrement la Première Guerre Mondiale, les réflexions de Patočka sur la technique au XXème siècle ».

## SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Des supports pédagogiques sont distribués lors de chaque séance. Les élèves peuvent ainsi prolonger le travail à la maison, revenir sur ce qu'ils ont appris, et mieux se l'approprier.

Ces supports de cours polycopiés sont complétés par une production personnelle de l'élève qui est invité, après chaque activité, à remplir son « Carnet de bord personnel » et à construire ainsi son projet d'études personnel à partir de ce qu'il aura découvert à l'occasion des différents modules.

Certains documents permettent la constitution de bilans-étapes qui seront régulièrement envoyés par email aux parents. D'autres sont confidentiels : l'élève pourra choisir de les communiquer ou de les conserver pour lui-même.

Chaque élève a accès à la plateforme pédagogique des Cours du Parnasse, sur laquelle il trouvera notamment :

- Des contenus pédagogiques (vidéos de présentation de filières, tests d'entraînement aux épreuves de concours, annales …)
- Une messagerie pour échanger avec ses professeurs

# INFORMATIONS PRATIQUES

## DATES

Les séances ont lieu les samedis après-midi, dimanches et/ou pendant les vacances scolaires.

Dates des modules à venir :
- Pendant les Week-ends : plusieurs weekends au choix à partir du 1er/2 mars 2014
- Pendant les vacances d'hiver (au choix) :
    - du dimanche 16 février au vendredi 21 février 2014
    - ou du dimanche 23 février au vendredi 28 février 2014

- Pendant les vacances de printemps 2014 (dates à venir)
- Pendant les vacances d'été 2014 (dates à venir)
- A compter du lundi 1er septembre 2014 (dates à venir)

## LIEU

Tous les cours se déroulent à la FACO, au 115 rue Notre-Dame des Champs, Paris 6°.

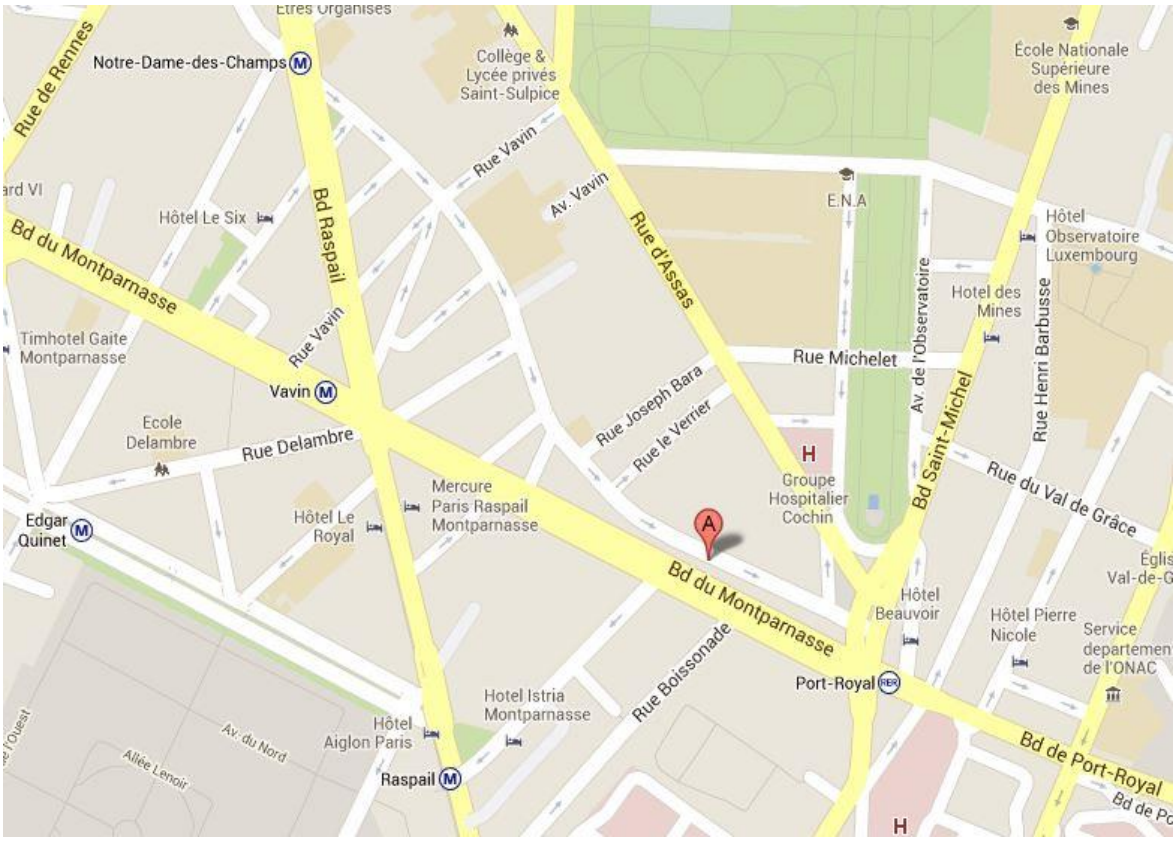


**Accès :**
**Métro** : Vavin, Raspail, Notre-Dame des Champs
**RER** : Port-Royal
**Bus** : 38, 91 83, 82

## TARIFS

- **« Vis ma vie d'étudiant » - découverte d'1 filière : 1.450 euros**
  16h de module « connaissance de soi »
  + 1 stage en immersion (8h)
  + Coaching APB (accompagnement individuel pendant 1 an)
  + Invitations aux 5 cycles de conférences pendant 1 an

- **« Vis ma vie d'étudiant » - découverte de 2 filières : 1.650 euros**
  16h de module « connaissance de soi »
  + 2 stages en immersion (16h)
  + Coaching APB (accompagnement individuel pendant 1 an)
  + Invitations aux 5 cycles de conférences pendant 1 an

- **« Vis ma vie d'étudiant » - découverte de 3 filières : 1.850 euros**
  16h de module « connaissance de soi »
  + 3 stages en immersion (24h)
  + Coaching APB (accompagnement individuel pendant 1 an)
  + Invitations aux 5 cycles de conférences pendant 1 an

- **« Vis ma vie d'étudiant » - découverte de 4 filières : 2.050 euros**
  16h de module « connaissance de soi »
  + 4 stages en immersion (32h)
  + Coaching APB (accompagnement individuel pendant 1 an)
  + Invitations aux 5 cycles de conférences pendant 1 an

Stage(s) en immersion seul(s) : www.lescoursduparnasse.com

*A noter : le choix du nombre de modules peut être déterminé lors de l'inscription mais aussi au cours de la formation, entraînant alors le paiement d'un complément ou un remboursement partiel.*

---

Paiement échelonné possible, jusqu'à 5 fois sans frais.

- Tarif famille (inscription d'un enfant supplémentaire, frère, sœur ou cousin germain) : -20%
- Tarif élève déjà inscrit à une formation de Cartesia Education : - 30%
- Elève de Première : réinscription dans l'année supérieure : -30%
- Tarif boursier : - 15%, sur présentation d'un justificatif de bourse

**Nous étudions également les situations individuelles d'étudiants qui ne sont pas boursiers mais dont la situation financière justifierait un tarif particulier. N'hésitez pas à nous contacter si tel est votre cas.**

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom et Prénom : .....

Tél. portable jeune : …… Email : .....

Tél. portable parent : …… Email parent : .....

Adresse : .....

.....

Niveau en 2013-2014 : ☐ 1ère ☐ Terminale Section : ☐ S ☐ ES ☐ L

Etablissement : ……..…… Langue vivante 1 : .....

Comment avez-vous connu les Cours du Parnasse ? .....

Inscription à la préparation suivante :

☐ **Orientation Vis ma vie d'étudiant :**

☐ Formule choisie et dates : ……..……..

Je m'engage à payer la somme de …….Euros.

**Ce formulaire est à retourner avec votre règlement aux Cours du Parnasse 132, rue d'Assas, 75006 Paris.**

L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement complet par chèque, à l'ordre de «Cours du Parnasse» (pour un paiement échelonné, joindre jusqu'à 5 chèques en précisant le mois souhaité d'encaissement au dos de chacun).

Je reconnais avoir lu, compris et accepté les conditions générales de vente ci jointes.

Date : Signature :

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE (APPLICABLES AU 1ER SEPTEMBRE 2013)

***Article 1. Dispositions générales***

***1.1.*** *Les présentes Conditions Générales de Vente de prestations de services, ci-après dénommées CGV, constituent l'accord régissant pendant sa durée, les relations entre les Cours du Parnasse et ses clients dans le cadre de la vente de prestations de services.*

***1.2*** *Toute inscription définitive ainsi que tout contrat conclu avec les Cours du Parnasse impliquent l'adhésion pleine et entière et sans réserve du client aux CGV ci-après exposées. Le fait que les Cours du Parnasse ne mettent pas en œuvre l'une ou l'autre clause établie en sa faveur dans les présentes conditions, ne peut être interprété comme une renonciation de sa part à s'en prévaloir.*

***Article 2. Nature des prestations***

*Les Cours du Parnasse sont un institut d'enseignement supérieur privé qui a vocation à dispenser des cours aux lycéens qui préparent les concours en Grandes Écoles par le biais de différents cours et/ou stages de soutien scolaire.*

***Article 3. Inscription***

***3.1*** *La « fiche d'inscription » contenant les conditions générales de vente au verso vaut contrat entre Les Cours du Parnasse et le client.*

***3.2*** *Pour confirmer son inscription de manière ferme et définitive, le client doit retourner aux Cours du Parnasse la fiche d'inscription:*

- *Soit par courrier postal, dument signé et daté, à l'adresse suivante : Les Cours du Parnasse, 132, rue d'Assas - 75006 Paris.*
- *Soit par mail (signée et scannée) : contact@lescoursduparnasse.fr*
- *Soit en main propre, dans les locaux des Cours du Parnasse.*

***3.3*** *L'inscription ne sera validée qu'après renvoi de la fiche d'inscription, acceptée et signée, accompagnée du règlement de l'intégralité du montant de la préparation choisi.*

***3.4*** *A défaut de réception de l'accord du client et du solde du paiement 48 heures avant le début du cours ou du stage, l'inscription est considérée comme annulée et le prestataire se réserve le droit de ne pas commencer sa prestation.*

***Article 4. Prix***

***4.1.*** *Les prix des services sont ceux qui sont proposés et détaillés sur les plaquettes commerciales et/ou le site internet des Cours du Parnasse. Ils sont exprimés en euros et ne sont pas soumis à la TVA (article 293b du CGI).*

***4.2*** *Paiement échelonné : un paiement en 3 fois maximum est possible. Dans ce cas, l'intégralité du paiement doit être envoyée ou remise le jour de l'inscription définitive.*

***4.3*** *Tarif boursier : Une réduction de 15 % sur l'ensemble des prestations est proposée aux étudiants boursiers, sur présentation d'un justificatif.*

***Article 5. Garanties de remboursement***

***5.1*** *Toute inscription annulée 72 heures avant le début des cours sera intégralement remboursée, sous réserve d'une retenue forfaitaire de 80 euros par matière pour frais de dossier.*

*Passé ce délai et jusqu'à la fin du 2ème cours, un remboursement au prorata des cours restant à effectuer est appliqué en cas d'annulation. Au-delà de ce 2ème cours, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.*

***5.2*** *Toute annulation doit faire l'objet d'une notification écrite, datée et signée, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).*

*Dans tous les cas, c'est la date de réception de la demande qui est prise en considération. Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.*

***5.3*** *La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.*

***5.4*** *Le remboursement de l'intégralité des sommes versées dégage Les Cours du Parnasse de toute responsabilité.*

***Article 6. Retard de paiements***

*Tout retard de paiement entrainera de plein droit le calcul et le paiement d'une pénalité de retard sous forme d'intérêts à un taux équivalent à trois (3) fois le taux d'intérêt légal (en vigueur au jour de la facturation des prestations). Cette pénalité est calculée sur le montant de la somme restant due, et court à compter du jour suivant la date de règlement portée sur la facture, jusqu'à son paiement total, sans qu'aucun rappel ou mise en demeure préalable ne soit nécessaires. Le taux applicable est calculé prorata temporis.*

***Article 7. Désistement, annulation de stages***

*Les Cours du Parnasse se réservent la possibilité d'annuler un stage lorsque le nombre d'inscrits est insuffisant, au plus tard 2 jours avant le début de celui-ci. Dans ce cas, les Cours du Parnasse remboursent le paiement.*

***Article 8. Annulation d'une épreuve ou d'un concours.***

*Dans l'hypothèse où une épreuve ou un concours faisant l'objet d'une préparation au sein des Cours du Parnasse. venait à être annulé(e) ou modifié(e) postérieurement à la date d'inscription de l'élève, aucun remboursement ne sera effectué.*

***Article 9. Protection des données à caractère personnel***

*Les informations à caractère personnel qui sont collectées sont utilisées uniquement par les Cours du Parnasse. Conformément à l'article 32 de la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations vous concernant à exercer à tout moment auprès des Cours du Parnasse.*

***Article 10. Propriété intellectuelle***

*9.1 Les Cours du Parnasse restent détenteurs, sauf clause contraire, des droits patrimoniaux nés de tout support matériel ou immatériel et documents de cours remis à l'occasion des cours ou accessible sur sa plateforme internet.*

*9.2 Toute reproduction, modification ou diffusion à des tiers de tout ou partie de l'ensemble de la documentation décrite à l'article 11.1 est interdite.*

***Article 11. Règlement intérieur***

*Le standing des locaux que nous proposons nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.*

***Article 12. Litiges***

*Les présentes CGV et le contrat signé entre les parties sont régis par le droit français. A défaut de résolution amiable, tout différent persistant entre les parties à propos de l'exécution ou de l'interprétation des CGV et du contrat sera de la compétence des tribunaux de Paris.*